

Réflexion sur la place du cinéma à la télévision

Le 20 septembre dernier, à l'occasion du congrès de la Fédération nationale des cinémas français, le ministre de la Culture a annoncé lancer une réflexion sur la place du cinéma à la télévision, c'est-à-dire son exposition, son éditorialisation nécessaire, le choix de ses horaires et de ses jours? Rappelant qu'il ne saurait être question pour les pouvoirs publics d'intervenir dans les choix éditoriaux des sociétés de télévision, le ministre déplore l'érosion de la diffusion du cinéma français ou européen sur les chaînes de télévision, qui ne laisse pas les pouvoirs publics indifférents. Cette réflexion devra respecter tous les équilibres et au premier chef l'exploitation en salles. Ses résultats, en concertation avec les professionnels, pourront figurer dans les contrats d'objectifs et de moyens du groupe France Télévisions, qui devraient être adoptés à la fin de l'année.